CUBA

ENJEU

Les questions fondamentales touchant les droits de la personne à Cuba n'ont pas changé au cours de l'année écoulée : plus de 600 personnes demeurent emprisonnées pour des crimes d'ordre politique; il y a un manque général de procédure judiciaire équitable et de libertés d'expression, de réunion et d'association.

CONTEXTE

Alors qu'on constatait certains progrès dans la situation des droits de la personne à Cuba en 1995, notamment la libération de plusieurs prisonniers politiques, la ratification de la Convention des Nations unies contre la torture, la diminution de la répression générale et les visites d'organisations internationales vouées aux droits humains, l'année 1996 a vu un durcissement apparent du gouvernement dans le domaine des droits civils et politiques. Le fait le plus notable a été l'action des autorités cubaines contre le Concilio Cubano, rassemblement de quelque 140 groupes d'opposition, parmi lesquels des défenseurs des droits de la personne, des avocats, des journalistes, des syndicalistes et autres, qui a vu le jour à l'automne de 1995 et qui prévoyait tenir une réunion publique le 24 février 1996. À compter de la mi-février, le gouvernement cubain a arrêté plus de 120 membres du Concilio, et quatre de ses dirigeants ont été condamnés à des peines de durées variables.

À la suite de discussions au Comité central du Parti communiste au printemps de 1996, la liberté des universitaires et des intellectuels devint de plus en plus restreinte. Ceci se manifesta en partie par une autocensure résultant des appréhensions du Comité central à l'égard des influences étrangères. L'été de 1996, on nota un apaisement des aspects les plus criants de cette tendance, et aucun cas de harcèlement important, à l'exception notable des journalistes indépendants, n'a été signalé depuis.

Le code pénal cubain renferme plusieurs articles interdisant les activités « contre-révolutionnaires », et les autorités ont emprisonné des civils pour des motifs de « propagande ennemie », d' « association illicite », de « mépris de l'autorité », «d'impression clandestine » ou en invoquant le délit plus général de « rébellion ». En 1996, selon les estimations prudentes de groupes plus modérés voués aux droits de la personne, plus de 300 civils ont été arrêtés et détenus pour des durées variables pour les motifs énumérés ci-dessus.

Depuis le début des années 1960, il n'y a pas eu à Cuba de violations systématiques de l'intégrité de la personne (torture, disparitions, exécutions sommaires). Pourtant, les opposants au gouvernement et les prisonniers (politiques ou de droit commun) sont parfois maltraités ou humiliés et soumis notamment à une intimidation psychologique.

En dépit des pressions économiques actuelles et d'une certaine dégradation des services, les Cubains jouissent encore aujourd'hui de systèmes de santé, d'éducation et de sécurité sociale parmi les plus efficaces et les plus accessibles qui soient. La priorité est accordée aux programmes visant à assurer l'alimentation, la santé et la scolarisation des enfants, et les lois contre l'exploitation des enfants sont rigoureusement appliquées. Toutes les formes